

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 21 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un du mois de mai le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 11 mai 2026	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 31 Absents excusés : 4 Absents : 1 Votants : 32 (dont 1 pouvoir)
--------------------------------------	---

PRESENTS : Mme ARDRIT Edwige ; M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; M. BIGOT Vincent (suppléant) ; M. BIZAGUET Antoine ; M. CHABAUTY Gérard ; Mme CHABAUTY Viviane ; M. CHARBONNEAU Romain ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DECHEREUX Thierry ; Mme DE KEATING HART Sophie ; M. DORET Michel ; M. ERNOULT Gérard ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GUILLOT Mélanie ; M. HARDY Renaud ; M. HOUSSIER Christian ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. MACAIRE Félix ; M. NERBUSSON Joël ; Mme NOLOT Monique ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PAQUEREAU Dominique ; M. PILLOT Jean ; Mme PORTET Martine ; M. POUIT Stéphane ; M. QUINAULT Sébastien ; M. RENAUD Denis ; Mme SALVEZ Frédérique ; M. SORIN Grégory ; M. THOMAS Abigaël (suppléant).

ABSENTS EXCUSES : M. BICHOT Sébastien ;
M. DUBOIS-HALOPÉ Paul-Éric est remplacé par M. BIGOT Vincent ;
M. URBAIN Axel est remplacé par M. THOMAS Abigaël ;
M. LIAUD Patrick a donné pouvoir à Mme SALVEZ Frédérique.

ABSENTS : M. CHARBONNEAU Romain.

Secrétaire de séance : M. MACAIRE Félix.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
LEADER PLUS PAYS DE GÂTINE - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN
MEMBRE SUPPLÉANT POUR SIÉGER AU GAL

Le Syndicat d'eau du Val du Thouet est membre du GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays de Gâtine pour la mise en œuvre des fonds européens territorialisés LEADER-FEDER 2021-2027.

Composition du GAL :

- L'équipe technique : un animateur et un gestionnaire, salariés du Pays de Gâtine, chargés de l'animation du programme et de l'accompagnement des porteurs de projets ;
- Un comité de programmation, composé de 21 membres (acteurs publics et privés), en charge de l'examen et de la sélection des projets.

C'est l'instance de pilotage et de suivi des projets.

Il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au GAL pour la fin de programme 2021-2027.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec 31 voix et 1 abstention :

- ✓ **DESIGNE M. Jean PILLOT, membre Titulaire et Mme Monique NOLOT, membre Suppléant pour siéger au GAL du Pays de Gâtine.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

